

## FICHE THÉMATIQUE

# Défendre l'égalité à Mayotte

Version du 1<sup>er</sup> mai 2024

**Situation géographique.** Située à l'entrée du Canal du Mozambique, Mayotte est un petit archipel volcanique de 374 km<sup>2</sup> qui forme la partie orientale de l'archipel des Comores. Le territoire comprend deux îles principales (Grande-Terre et Petite-Terre) et plusieurs petits îlots parsemés dans un lagon de plus de 1 500 km<sup>2</sup>. Grande-Terre est formée de 6 massifs dont le point culminant est le Mont Bénara (660 m). Petite-Terre, elle, comporte l'îlot de Pamandzi et le rocher de Dzaoudzi. Ils sont reliés par une digue appelée le Boulevard des Crabes. Dzaoudzi est le chef-lieu administratif, mais l'activité économique est concentrée autour de Mamoudzou (Grande-Terre). L'île regorge d'écosystèmes naturels exceptionnels (la mangrove, le lagon, etc.).



**Démographie.** Dans le 101<sup>e</sup> Département français, la population de l'île a doublé en vingt ans pour dépasser 320 000 habitants en 2024 (soit l'équivalent de la ville de Nantes sur un territoire six fois plus grand) (INSEE). La croissance démographique est soutenue (autour de 4% par an en moyenne entre 2012 et 2017) et tient à un taux de natalité fort (4,7 enfants par femme en 2022). Plus de la moitié de la population mahoraise a moins de 18 ans. L'âge moyen est de 23 ans, contre 41 ans dans l'Hexagone. L'augmentation de la population s'explique également par d'importants flux migratoires, essentiellement en provenance des Comores voisines. La moitié de la population de l'île est immigrée (123 000 personnes en 2017 selon l'INSEE) mais les personnes en situation irrégulière sont difficiles à dénombrer.

## 1. Les faits d'actualité

Caillassages de bus, de voitures, vols, agressions par des bandes... les habitants de Mayotte sont confrontés à une violence quotidienne qui affecte leur qualité de vie. La moitié des personnes se sentent "souvent ou de temps en temps" en insécurité. Des chiffres cinq à six fois supérieurs à ceux de l'Hexagone (INSEE).

En avril 2023, le Gouvernement a lancé **l'opération Wuambushu** ("reprise en main"). Celle-ci a consisté à détruire des bidonvilles où se regroupent des immigrés dans des *bangas* (cases) et à interpellé et expulser des personnes en situation irrégulière.

En début d'année 2024 et jusqu'au 29 février, des collectifs citoyens ("les Forces Vives") ont installé des barrages pour protester contre l'insécurité, qu'ils lient à l'immigration clandestine en provenance des Comores (ou de l'Afrique des Grands Lacs). Ils ont fait pression en faveur du démantèlement du camp de migrants occupant le stade de Cavani à Mamoudzou (démantelé le 22 mars). Ils critiquent vivement l'action menée par les associations qui accompagnent les personnes migrantes, à l'image de Solidarité Mayotte ou encore de Mlézi Maoré. Une suite de l'opération Wuambushi a été lancée pour expulser les migrants mais elle s'est opposée au président des Comores Azali Assoumani sans lequel aucun retour n'est possible. Après que la France a menacé de cesser le versement d'une aide au développement et de retirer la double nationalité à ses dirigeants, les Comores ont accepté 25 000 expulsions.

Gérald Darmanin, accompagnée de la Ministre déléguée aux Outre Mer Marie Guévenoux, a annoncé la mise en œuvre d'un "rideau de fer maritime", avec le déploiement de nouveaux outils technologiques (radars, drones, etc.) et d'autres dispositifs destinés à empêcher le passage des bateaux de pêche comoriens (les *kwassa kwassa*) transportant des personnes migrantes. Le Ministre de l'Intérieur a également répondu aux demandes des collectifs mobilisés avec plusieurs mesures destinées à "couper l'attractivité de l'île":

- la fin des titres de séjours territorialisés, un dispositif empêchant les détenteurs d'un titre de séjour mahorais de venir dans l'Hexagone ;
- le durcissement des conditions du regroupement familial (avec la loi "Immigration", celui-ci n'est possible qu'en cas de séjour régulier depuis au moins trois ans et possession d'un titre valide pendant cinq ans minimum) ;
- la suppression du droit du sol : il ne serait plus possible de devenir français à Mayotte si l'on n'est pas soi-même enfant de parent français. Cette réforme aggraverait le régime dérogatoire existant : depuis la loi Collomb (2018), un enfant né à Mayotte doit justifier qu'un de ses parents était en situation régulière depuis au moins trois mois avant sa naissance pour obtenir la nationalité française.

L'opération Wuambushu2 a été lancée le 15 avril [[LeMonde](#)]

## 2. Notre ligne politique

Face à la situation catastrophique de Mayotte, le Gouvernement mise sur le contrôle et la répression. Pour les Écologistes, de telles options ne constitueront jamais des solutions légitimes. La loi de la République ne s'applique pas en harcelant les plus précaires. Ajouter de la violence aux inégalités n'a jamais protégé personne. En faisant de Mayotte un laboratoire du recul des droits (à l'eau, aux soins, à un logement digne), l'État joue les pompiers pyromanes et enfonce ce département dans la précarité.

Les migrants ne viennent pas à Mayotte pour obtenir la nationalité mais pour fuir la pauvreté. Les mahorais qui se mobilisent contre l'immigration le font car ils ne vivent pas dans de bonnes conditions. L'insécurité sociale crée l'insécurité civile.

La paix civile se construit par des services publics, par l'encadrement d'une immigration légale et par le développement régional. Nous devons donc agir dans le respect des droits fondamentaux et en mettant les moyens nécessaires. Ce que proposent Marine Le Pen ou Gérald Darmanin ne change rien ! L'opération Wuambushi n'a fait qu'aggraver la violence sur l'île. Il faut une solidarité européenne en accueillant les migrants dans l'Hexagone comme sur l'île de Lampedusa.

## 3. La souveraineté de l'île

- L'État français tient à la position exceptionnelle de Mayotte dans la zone sud de l'océan indien où sont domiciliées des [forces armées](#). Au moment du référendum d'indépendance de 1974, l'Etat français a considéré les résultats île par île contrevenant au principe de l'intangibilité des frontières. Comme Mayotte a voté contre l'indépendance à 63%, la France a considéré que l'île pouvait rester dans son giron remettant en cause l'intégrité territoriale des Comores. Mise en minorité à l'ONU, la France a utilisé pour la dernière fois seule son droit de veto au Conseil de Sécurité.
- L'État comorien revendique sa souveraineté sur ce territoire, soutenu par différentes résolutions de l'Assemblée Générale de l'ONU [[la dernière en 1994](#)] et de l'Union africaine. On est face à une contradiction avec d'un côté le principe d'intangibilité des frontières et de l'autre le droit du peuple mahorais à décider de son avenir.

→ **Entamer des négociations diplomatiques avec les Comores** et Mayotte pour l'éventuelle mise en place d'un condominium (un territoire où la souveraineté est partagée). Les populations pouvant participer à la vie démocratique des deux pays. Un tel accord ne serait possible qu'à travers un référendum et un contrat de développement régional pour améliorer les conditions de vie sur ces îles. Les voix et le niveau de vie des Mahorais devrait être protégés.

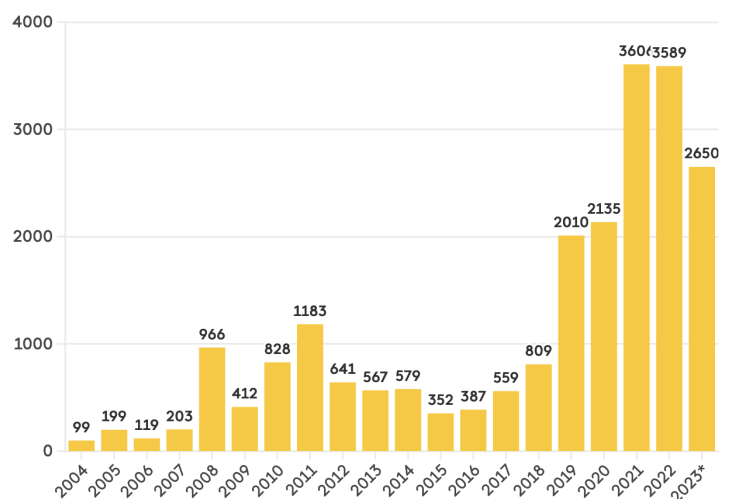
## 4. L'immigration

- Située à seulement 70 km de Mayotte, la frontière comorienne n'est pas contrôlée par les autorités locales. Les liens entre Mayotte, Anjouan, Mohéli et Grande Comore sont historiques et la culture commune. L'écart de développement avec les Comores est l'un des plus inégaux au monde au sein d'un même archipel. Éviter toute migration n'est pas possible. Pour réduire les flux au maximum, il faudrait que Mayotte devienne aussi pauvre que les Comores. En 2012, un rapport sénatorial estimait de 7000 à 12 000 le nombre de morts et de disparus dans la traversée. Le nombre pourrait avoir doublé depuis faisant de cette partie de l'océan un des plus grands cimetières maritime du monde [[LeMonde](#)]
- L'immigration est à la fois le fait des regroupements familiaux et de demandes d'asile qui ont très fortement augmenté depuis 2019. Elle a aussi évolué puisqu'en 2023 la moitié des migrant-es viennent de l'Afrique des Grands Lacs (25% auparavant). La fin du droit du sol n'y changerait rien : ce n'est pas en privant les enfants de droits qu'on fera diminuer l'immigration des parents. Même la députée Modem Élodie Jacquier-Laforge le dit [[Ouest-France](#)]. On y perdrait nos valeurs sans changer la situation sur place.

Il faut dénoncer les reconnaissances frauduleuses de paternité (vendues 1500€) et les fausses déclarations sur l'identité de la mère. Mais la raison des migrants n'est pas l'accès à la nationalité mais la faiblesse des distances dans un même archipel, la communauté de langue et de culture, les liens familiaux et les écarts de salaire.

Le droit de Mayotte est déjà dérogoire au titre de l'article 73 de la Constitution : pas de commission du titre de séjour, pas de recours face aux OQTF [*obligation de quitter le territoire français*], pas d'allocations pour les demandeurs d'asile et un droit du sol déjà limité (être né en France, y avoir vécu pendant au moins cinq ans et toujours y résider à sa majorité et à Mayotte depuis 2018 : être né sur place de parents qui étaient en situation régulière depuis trois mois).

**Nombres de premières demandes d'asile déposées à Mayotte**



Source : Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) • \*Chiffres provisoires publiés par l'Ofpra en janvier 2024

1

→ **Créer un dispositif permettant de s'installer dans l'Hexagone** pour diminuer la pression migratoire sur l'île. Mayotte doit être une des portes d'entrée vers l'Europe mais comme à Lampedusa ne pas être un cul-de-sac pour les migrants d'Afrique de l'Est et des Comores. Cela suppose que le départ vers la France hexagonale soit volontaire, que les mineurs ne soient pas coupés de leur famille, la fin effective des titres de séjours territorialisés et une filière d'insertion professionnelle à l'arrivée.

## 5. La pauvreté

- C'est le département le plus pauvre de France. Près de 8 personnes sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté sur l'île en 2020 ([INSEE](#)) et 42% de la population perçoit moins de 156 euros par mois. En PIB par habitant, Mayotte (9900€/habitant) est 6 fois plus riche que les Comores (1445€/hb). Elle occupe le troisième rang derrière La Réunion (24 900€/hb) et les Seychelles (10 760€/hb). Rien n'arrêtera les migrants de venir à Mayotte tant que ces écarts seront si importants.

Le taux de chômage est de 34% en 2022. Le smic est fixé à 8,80€, soit 25% en dessous du niveau national. Le RSA n'est que de 300€ par mois pour une personne seule à Mayotte, un montant réduit de moitié par rapport à l'Hexagone et il n'est pas accessible sans un titre de séjour autorisant à travailler depuis au moins 15 ans (5 ans dans l'Hexagone)!

Les prix des produits alimentaires y sont en revanche de 30% plus élevés ([INSEE](#)). Les conditions d'accès aux minima sociaux pour les personnes étrangères sont particulièrement dures ([Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge](#)).

- **L'économie est au rouge.** L'État a débloqué des aides européennes pour le secteur de la pêche qui ira jusqu'à 30 000€ par bateau de moins de 12 mètres.
- Pour le Gouvernement, la démographie est de la faute des femmes. L'Agence Régionale de Santé incite à la stérilisation celles qui se présentent dans les hôpitaux locaux [[FranceTVinfo](#)].

→ **Étendre l'Aide Médicale d'État et aligner les niveaux du Smic et du RSA sur le reste du pays.**

## 6. L'insécurité

- Le département est désormais le 4e en terme d'homicide, derrière la Guyane (20,6), la Guadeloupe (9,4), la Martinique (6,9), mais loin devant l'Hexagone (1,3). Autres faits en

augmentation : les coups et violences volontaires. Le taux de victimes est passé de 5,4/1000 habitants en 2016 à 8/1000 en 2023.

- Des caillassages de bus scolaires – 17 élèves ont été blessés entre le 19 mars et le 15 avril, et les affrontements entre bandes « *intervillages* » ont repris.
- La prison de Majicavo est l'une des plus surpeuplées de France, avec un taux d'occupation actuellement de 226%, soit 629 détenus pour 278 places. Une seconde prison doit être construite. [[FranceTVInfo](#)] En janvier, ce taux avait même grimpé jusqu'à 243%.
- **Le choix du Gouvernement: la répression.** Une tâche aussi violente qu'inutile. Si Mayotte va mal, ce serait à cause d'une immigration à réduire en rendant le territoire moins attractif. C'est ce qu'affirme Gérald Darmanin dans la roue de l'extrême droite. Autrement dit, nous devrions nous résoudre au détricotage des droits des Mahorais, pour les protéger. Mais moins de droits, c'est plus de précarité. C'est justement ce qui crée les troubles sécuritaires auxquels le gouvernement prétend accorder tant d'importance. Pour le Gouvernement, pour sécuriser l'île, il faudrait moins de personnes, moins de migrants et moins d'enfants. Gouverner une population en la réprimant ou en réduisant ses libertés, c'est sortir du cadre républicain. Les étrangers, eux, sont considérés indésirables, et sont reconduits de force vers les Comores voisines.

## 7. L'eau

- Depuis 2016, l'île fait face à une sécheresse qui cause de sévères pénuries. Défectueux, le réseau ne parvient pas à fournir à chacun une eau saine, non contaminée par les métaux lourds. Cette situation est à l'origine de maladies en raison d'une mauvaise hygiène des mains (fièvre typhoïde, diphtérie, hépatite A).
- Les coupures d'eau sont fréquentes et l'eau du robinet, même bouillie, est souvent interdite à la consommation. Face à la dégradation de la situation, les autorités ont parfois décidé de fermetures d'écoles.
- En 2023, le prix de la bouteille d'eau avait atteint 1,25€, soit 7,50€ le pack de 9 litres et parfois plus. Dans l'Hexagone, on consomme 149 litres d'eau par jour dont un tiers d'eau potable. Dans les bidonvilles de Mayotte, c'est une dizaine de litres des fois moins. Les bornes-fontaines collectives peuvent être coupées deux jours sur trois. Elles alimentent 12% de la population et représentent 1% de la consommation de l'île.
- Le réchauffement climatique va accroître le problème. Les besoins de l'île sont évalués à 42 000 m<sup>3</sup>/jour quand l'eau actuellement disponible est de 38 000m<sup>3</sup>/jour. En 2030, le besoin se sera accru à 60 000m<sup>3</sup> alors que l'évotranspiration aura augmenté.
- Philippe Vigier, ministre délégué aux Outre mer avait annoncé l'acheminement d'un litre d'eau par jour et par personne à partir du 20 novembre 2023 (15 millions de litres).



Le gouvernement a annoncé que les factures d'eau de septembre à décembre 2023 allaient être prises en charge par l'État.

- Plus de 40% des eaux usées ne sont pas traitées et finissent dans le sol ou les rivières. Le choléra s'est remis à circuler. Les eaux usées finissent dans les lagons menaçant les coraux, les poissons et les tortues de mer.

**Adopter un plan d'investissement** dans les réseaux d'eaux et l'assainissement afin de limiter les pertes et un plan d'adaptation de la consommation pour mieux répartir l'eau existante.

## 8. Les services publics

- **L'éducation.** L'école n'est obligatoire à Mayotte que depuis 1988. En 2017, 40% des femmes adultes n'ont jamais été scolarisées, soit 10 points de plus que les hommes (INSEE). Aujourd'hui, la déscolarisation concerne 1 enfant sur 10. Moins de 3 personnes sur 10 sortent du système éducatif avec un diplôme (contre 72% dans l'Hexagone). En 2020, plus de 70% des jeunes ayant participé à la Journée défense et citoyenneté peinent à lire le français. Ces difficultés tiennent à des refus d'inscription scolaire de la part de mairies (Défenseur des Droits) et à un manque d'infrastructures (Cour des comptes). Pour l'institution, 850 nouvelles classes de primaires seraient nécessaires pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, 4 écoles sur 10 fonctionnent sur un système de rotation: certains élèves suivent les cours uniquement le matin et d'autres uniquement l'après-midi (Défenseur des droits). Seul un habitant sur deux déclare maîtriser le français (INSEE). Le shimaoré et le kibushi sont les deux langues les plus utilisées au quotidien.
- **L'accès aux soins.** En 2020, seuls 20 médecins généralistes exerçaient dans le département, qui ne compte aucun ophtalmologue (Défenseur des droits). Sur les 5 maternités que compte Mayotte, 2 ont déjà fermé. La maternité de l'hôpital de Mamoudzou est la plus grande d'Europe. L'an passé, près de 1 600 malades ou accidentés ont été évacués de l'île vers la Réunion car le système de soin n'était pas en mesure de les prendre en charge (Cimade). L'Aide Médicale d'État n'existe pas à Mayotte. Le droit à la santé et à l'éducation est d'autant plus menacé que les services publics font face à d'importantes difficultés de recrutement. Peu de fonctionnaires sont formés localement, et ceux venus d'ailleurs ne s'installent pas durablement sur le territoire en raison des difficultés énumérées, malgré des traitements supérieurs par rapport à l'Hexagone. Une partie de la population est en carence alimentaire et ne mange pas à sa faim.

- **Les transports.** À l'image des autres DROM, Mayotte ne dispose pas de transports en commun et compte peu de routes. Celles-ci sont mal entretenues et constamment embouteillées. Le manque d'investissement dans les services publics collectifs est reconnu par tous.

→ **Adopter un plan d'investissement dans les services publics** avec comme priorité la scolarisation de tous les enfants de Mayotte d'ici 2026.

## Dates clés

- **1841.** Mayotte est placée sous protectorat français suite à sa cession par le sultan Andriantsouli. Puis la France étend ce contrôle colonial aux autres îles de l'archipel des Comores (Anjouan, Mohéli et Grande Comore).
- **1946.** Elles obtiennent le statut de Territoires d'Outre-mer.
- **1974.** Lors d'un référendum organisé, Anjouan, Mohéli et Grande Comore votent pour l'indépendance. Seule Mayotte reste française, critiquée par l'assemblée générale de l'ONU pour qui l'unité et l'intégrité territoriale de l'archipel devait être respectée.
- **2009.** Les Mahorais se sont exprimés en faveur de la départementalisation (effective en 2011).
- **2014.** Mayotte est une région ultra périphérique (RUP) de l'Union Européenne.

## Pour aller plus loin

-> **La situation du logement à Mayotte**, auditions de la délégation sénatoriale aux Outre Mer dont faisait partie Guillaume Gontard, [VOD](#) ou [compte-rendu](#), 18 février 2021

-> **La sécurité à Mayotte**, [rapport d'information](#) du Sénat, octobre 2021